

ARRETE n° 25-255

Portant nomination du Responsable du programme SN

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu le règlement DFP visé par le CE du 05 juin 2025 et par le CA du 25 juin 2025.

ARRETE

Article 1 :

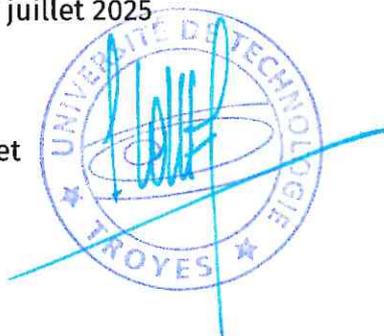
Madame Farah CHEHADE, Enseignante Chercheuse, est nommée responsable du programme Systèmes Numériques (SN) à compter du 1^{er} septembre 2025, pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 31 aout 2026.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « Responsabilité de branche ingénieurs » du Référentiel d'Équivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 1^{er} juillet 2025

Pr Christophe Collet
Directeur de l'UTT



Original DFP
Copies Intéressée
DRH

Diffusion générale : www.utt.fr